Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9570609 B
Centre d'intérêt: 120

Cégep de Sept-Iles.

Mémoire présenté à la Commission parlementaire de l'éducation sur l'avenir de l'enseignement collégial / Cégep de Sept-Iles. -- [Sept-Iles] : Le Cégep, 1992.
23 p. : cartes ; 28 cm + résumé ([4] p.).

Descripteur(s): Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Développement régional * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce mémoire traite essentiellement de la réalité d'un collège implanté dans une région éloignée des grands centres. Il montre comment le Cégep de Sept-Iles est intégré à sa région et décrit les retombées de sa présence en cette partie de la Côte-Nord. Il présente les principaux défis que le Cégep aura à relever pour bien remplir sa mission et propose un certain nombre de recommandations vitales pour le maintien et le développement de l'enseignement collégial en cette région. Rappel des recommandations: p. 19-20.

C-24 R

95-70609-B.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

À LA

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE L'ÉDUCATION

SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

(RÉSUMÉ)

Cégep de Sept-Îles

SEPTEMBRE 1992

71-5321 706157

MÉMOIRE DU COLLÈGE DE SEPT-ÎILES
(RÉSUMÉ)

Le mémoire du Collège de Sept-Iles présente aux membres de la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial la vision et les préoccupations des diverses composantes de l'établissement. Ses partenaires du monde scolaire, des entreprises et des organismes socio-économiques ont été aussi mis à contribution. Il s'agit donc d'un document reflétant le point de vue de plusieurs acteurs majeurs de la région.

Un collège à l'image de son milieu

Le territoire que le Collège dessert depuis 1971 est immense. Il se caractérise par ses distances importantes, son accessibilité difficile, ses problèmes de communications et sa démographie particulière. Il s'étend de Pentecôte à Blanc-Sablon sur 850 kilomètres de côte et comprend aussi les villes du Nouveau-Québec.

Les trois groupes culturels qui habitent la région totalisent 55 000 habitants répartis dans quelques villes et de nombreux villages disséminés sur le territoire. L'absence de lien routier dans la majeure partie de la région oblige l'utilisation de moyens de communications aussi variés que l'avion et la motoneige. Les francophones forment la majorité de la population (76%); les autochtones suivent avec 14% et les anglophones 10%.

Grâce aux services offerts aux trois groupes culturels, la clientèle du Collège reflète la composition de la population régionale. Le Collège a en effet développé une expertise reconnue dans la formation des autochtones et il dispense l'enseignement préuniversitaire aux anglophones dans leur propre langue.

Tous les programmes préuniversitaires et cinq programmes techniques sont offerts aux quelque huit cents étudiants qui fréquentent l'établissement. Par ailleurs, les adultes bénéficient, en plusieurs points de la région, du support du Collège dans leur développement personnel ou professionnel. Les entreprises et autres organismes utilisent également ses services.

Étant donné sa taille modeste, le Collège dispose d'un nombre restreint d'employés. La grande diversité de tâches à accomplir requiert de leur part une polyvalence remarquable. Si elle peut être considérée comme un atout, cette polyvalence a toutefois ses limites.

Des retombées multiples

Parmi les retombées de la présence du Collège, il faut mentionner d'abord la hausse du taux de scolarisation. Autant par la formation aux adultes que par l'enseignement régulier, le Collège a vraiment donné accès à la formation postsecondaire dans la région.

La plupart des 2 500 diplomés, dont un millier de techniciens, ont choisi de demeurer ou de revenir dans la région pour participer activement au développement culturel, social et économi-

que. La présence du Collège a, sans contredit, contribué à développer chez ces jeunes un plus grand sentiment d'appartenance qui bénéficie à tout le milieu.

Le Collège s'implique depuis des années dans le développement régional. On le voit oeuvrer au sein de nombreux organismes actifs dans le développement social, culturel et économique de la région. Il se fait aussi le promoteur d'idées et d'activités porteuses de développement, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, les membres du personnel du Collège constituent une banque de ressources qualifiées et impliquées dans la région.

Les ressources matérielles du Collège constituent une autre source de retombées pour la région et représentent des actifs qui ne seraient pas disponibles autrement. Au plan strictement financier, le Collège injecte annuellement cinq millions de dollars en salaires dans l'économie régionale en plus du million de dollars que représentent les achats de biens et services.

Des défis pour l'avenir

Le Collège de Sept-Îles estime que le travail amorcé il y a vingt ans doit être poursuivi. Pour relever les défis de l'avenir, il doit pouvoir compter sur des moyens adéquats.

Étant le seul établissement d'enseignement supérieur dans la région, le Collège est appelé à jouer un rôle essentiel de support au développement socio-économique. Les conditions changeantes de l'économie rendent encore plus évidente l'importance du développement des ressouces humaines. La recherche et le tranfert technologiques deviennent des outils indispensables au développement. Le Collège souhaite que ces domaines fassent partie de la mission des établissements.

Le Collège est conscient de la nécessité d'assurer le développement de ses propres ressources humaines. En raison de sa situation géographique, les activités de perfectionnement, qui sont habituellement offertes dans les grands centres, représentent des coûts importants. Le Collège souhaite donc que le gouvernement accorde des sommes plus substantielles aux fins de perfectionnement du personnel des collèges et que la répartition de ces sommes tienne compte des particularités régionales.

Assurer une présence efficace sur l'ensemble du territoire et auprès des trois groupes culturels qui l'habitent constitue un défi majeur. Dispenser la formation aux personnes, faire connaître à la population les services disponibles, appuyer le développement spécifique des communautés et fournir un service adéquat de formation aux adultes et aux entreprises devient dans ce contexte une responsabilité d'envergure. Le Collège veut sensibiliser le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science à cette réalité pour que celui-ci en tienne compte dans ses politiques d' allocation des ressources financières.

Le Collège estime qu'il est essentiel que son personnel puisse participer activement à la vie du réseau des collèges et à l'évolution de l'enseignement collégial. Or la participation aux diverses instances nationales représente des investissements en temps et en argent. Il est fort important que l'État supporte les efforts du Collège en ce sens.

Pour mieux répondre aux besoins en main-d'oeuvre de la région qu'il dessert, le Collège croit

opportun de signaler au ministère que l'implantation du programme de techniques d'analyse d'entretien est urgente. Le Conseil des collèges a d'ailleurs recommandé que cette implantation soit autorisée en 1993.

Le Collège considère aussi qu'une marge de manoeuvre devrait être laissée aux collèges pour que ceux-ci puissent harmoniser le contenu des programmes techniques aux besoins spécifiques des régions.

La présence du Collège de Sept-Îles est essentielle autant au niveau de la formation qu'à celui du développement économique de la région. Dans son énoncé de planification stratégique pour les prochaines années, le Collège indique clairement sa détermination de poursuivre cette double mission. Il compte sur le concours de l'État pour être en mesure de jouer le rôle que la région attend de lui!